



Ottawa, Canada

Gouvernement et groupes bénévoles s'associent pour aider les réfugiés	1
Réunion sur les normes vidéotex	3
Nouveaux avions pour la surveillance des régions arctiques	3
Le Canada élu membre d'une commission de l'ONU	3
Accords avec Haïti	3
La presse ethnique au Canada remonte à 1788	4
Système d'analyse d'images-satellite	4
Comité de l'industrie minière	5
Des chercheurs sherbrookoïses réduisent la toxicité de l'amiante	5
Le train LRC, nouvelle grande réalisation canadienne	5
Greffe de la moelle osseuse effectuée dans un hôpital montréalais	6
Guide de la justice au Québec	6
Un élève met au point un insecticide	6
Trappeur depuis plus de 50 ans	6
Olivar Asselin nommé au Temple de la renommée	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Gouvernement et groupes bénévoles s'associent pour aider les réfugiés

Le Canada a choisi d'être une terre d'asile permanent pour de nombreuses personnes déplacées, a déclaré le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, le 6 juin à Toronto. Le Ministre s'adressait aux délégués à la Conférence permanente des organismes canadiens s'intéressant aux réfugiés. Voici des extraits de ce discours donnant les grandes lignes du rôle des organismes privés dans le programme fédéral d'aide aux réfugiés.

...Si le Canada joue un rôle important en matière de rétablissement permanent des réfugiés, c'est en raison de sa participation active aux affaires étrangères, de sa superficie, de son histoire qui fait de lui un pays pluraliste peuplé surtout d'immigrants et de descendants d'immigrants, et, par conséquent, de l'attitude favorable que ses habitants ont adoptée face à l'immigration. Malgré les avantages que le pays en a retiré, c'est seulement récemment que le Canada a mis fin à la pratique qui consistait à admettre des réfugiés de façon sporadique, en réponse aux crises mondiales.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada a accueilli environ 350 000 réfugiés. Pendant l'après-guerre, nous nous sommes d'abord efforcés de

venir en aide aux Européens déplacés, pour ensuite secourir les réfugiés hongrois qui ont quitté leur pays vers le milieu des années 50 et les réfugiés tchécoslovaques qui ont fait de même à la fin des années 60. Depuis lors, nous avons élargi notre champ d'action pour y inclure l'Ouganda, le Chili et maintenant l'Indochine.

Loi sur l'immigration

L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'immigration en 1978 a permis de consacrer en droit la politique d'immigration du Canada, en vertu de laquelle notre pays peut remplir ses obligations envers les réfugiés sur le plan international tout en maintenant son attitude traditionnelle de commisération à l'égard des personnes déplacées et persécutées. Cette législation



Une fillette indochinoise devant une affiche sur la citoyenneté canadienne.

C'était cette semaine...

Le 1er juillet 1867, prenait effet l'Acte de l'Amérique du Nord britannique unissant les provinces du Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick en un Dominion du Canada. Le Haut- et le Bas-Canada devenaient respectivement les provinces de l'Ontario et du Québec. Le vicomte Monck fut le premier gouverneur général et sir John A. MacDonald le premier ministre.